

► Reconsidérer ses modes de déplacement

Les déplacements en voiture sont pratiques et confortables. Mais ils ont un coût élevé, notamment sur le plan de la santé. En tant que consommateur, il est possible de limiter les nuisances qu'ils peuvent provoquer en choisissant le véhicule adéquat, en l'utilisant à bon escient et en privilégiant chaque fois que c'est possible des modes de déplacement plus « doux » (transports publics, marche, vélo, etc.).

Essence ou diesel ?

Les moteurs diesel ont un meilleur rendement énergétique que ceux à essence. Mais au niveau de la pollution de l'air, ils ne peuvent les concurrencer que s'ils sont équipés d'un filtre retenant les particules de suie (cancérogènes): sans filtre, un moteur diesel émet 100 à 1000 fois plus de particules qu'un moteur à essence et 3 fois plus d'oxydes d'azote NOx.

Climatisation ?

La climatisation fait partie de l'équipement standard de nombreux véhicules. Mais en été, elle accroît la consommation de carburant de 10 à 30%, et les inévitables pertes de fluide de réfrigération accentuent l'effet de serre.

Mobilité combinée ?

Au lieu d'acheter un véhicule, on peut opter pour une location ou pour un abonnement à un service d'autopartage (voir au verso), combiné à un abonnement de transports publics et/ou à des déplacements en vélo.

Véhicule hybride ?

Les véhicules hybrides consomment moins de carburant et entraînent moins de nuisances, car ils ont à la fois un moteur à explosion et un moteur électrique. A vitesse faible ou modérée (trafic urbain, file d'attente), la propulsion est totalement ou partiellement électrique. A partir de 60 km/h environ, le moteur à essence prend le relais, ce qui permet de recharger les batteries.

Consommation ?

Une faible consommation de carburant permet d'économiser de l'argent et de limiter les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Les petites cylindrées consomment généralement moins et sont souvent moins chères à l'achat. De plus, elles sont tout aussi bien classées dans les crash-tests. www.ecomobiliste.ch



Bonne taille, bonne puissance ?

De plus en plus de voitures sont surdimensionnées ou surpuissantes, ce qui accroît leur consommation. Exemple: la plupart des propriétaires de 4x4 n'utilisent jamais les qualités motrices de leur engin.

Rendement énergétique du véhicule	
Marque Type Carburant Transmission Poids	AUTO Model Diesel Auto 1630 kg
Consommation de carburant Moyenne: mesure conformément aux prescriptions de la directive 80/1261/CEE.	5,8 litres / 100 km
Emissions de CO₂ Le CO ₂ est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire.	138 grammes / km
Consommation relative Consommation de carburant rapportée à la moyenne de tous les types de véhicules offerts.	
<small>Les informations relatives à la consommation de carburant et aux émissions de CO₂ indiquent une liste exhaustive de toutes les voitures neuves mises gratuitement à disposition dans tous les points de vente et peuvent être consultées sur Internet à l'adresse www.ecobiliste.ch</small>	
<small>La consommation de carburant et les émissions de CO₂ d'un véhicule sont fonction non seulement de son rendement énergétique, mais également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques.</small>	
<small>Valable de la publication: juin 2004</small>	

Labels

L'étiquette Energie classe les voitures en sept catégories qui vont de A (la meilleure) à G (la plus mauvaise). Moins un véhicule consomme de carburant et rejette de CO₂ par rapport à son poids, mieux il est classé. Mais attention: un engin de deux tonnes – même classé en catégorie A – consommera davantage de carburant qu'une petite voiture de 850 kg classée en D. L'étiquette sert surtout à comparer les différentes motorisations d'une même catégorie de véhicules. **Dans le canton de Genève, lorsqu'on achète un véhicule neuf à faible consommation et peu polluant, on ne paye pas d'impôt auto pendant les trois premières années.** www.geneve.ch/voiturepluspropre; www.etiquetteenergie.ch

Une liberté de mouvement qui a ses revers

La voiture, symbole de liberté et de mobilité, est également une source de problèmes pour notre société : accidents, encombrement de l'espace, pollution atmosphérique, réchauffement climatique... La seule pollution de l'air due au trafic motorisé provoque chaque année en Suisse plus de 1700 décès prématurés et environ 12500 cas d'asthme chez les enfants. Sans oublier les nuisances sonores : à Genève, près d'une personne sur deux souffre du bruit, principalement celui dû au trafic routier.

La voiture coûte entre Fr. 500 et 1000.- par mois ; elle pèse donc lourdement sur le budget des ménages et contribue parfois à leur endettement. 20% des ménages suisses n'ont pas de voiture. Et ils sont plus nombreux dans les villes : 27% à Genève. Pour les conducteurs qui recherchent une mobilité plus « durable », il existe des solutions originales. En voici quelques-unes :

Une conduite économique, écologique et moins bruyante

Eco-Drive® (www.eco-drive.ch) propose des cours de conduite pour les nouveaux conducteurs et conducteurs confirmés. La méthode enseignée doit permettre de réduire la consommation de carburant jusqu'à 15% et les émissions polluantes jusqu'à 30%. Elle doit être expérimentée avec un professeur agréé (appelé Eco-Coach). Les principes de base sont les suivants :

- accélérer franchement
- passer le rapport supérieur dès 2500 tours (voire passer directement de la 2^{ème} à la 4^{ème}) et rétrograder le plus tard possible
- anticiper afin d'éviter les freinages inutiles
- ne pas rétrograder pour freiner
- ne pas laisser tourner le moteur à l'arrêt.



Location et autopartage

Lorsqu'on a besoin d'une voiture de manière occasionnelle, la location reste la meilleure solution. Une vingtaine d'agences se partagent le marché à Genève. Il existe une autre possibilité : la coopérative d'autopartage *Mobility Carsharing*, qui compte déjà 58000 membres. Le système fonctionne sans guichet, avec une cotisation annuelle et une facturation à l'heure et au kilomètre. On peut choisir entre 1700 véhicules stationnés dans un millier de parkings dans tout le pays, dont beaucoup sont situés près des gares et des centres-villes. La voiture peut être réservée 24 h sur 24 par téléphone ou sur Internet. L'autopartage s'avère rentable si l'on roule moins de 12'000 à 15'000 km/an ; de plus, il supprime tous les problèmes de parking et d'entretien.

www.mobility.ch ; www.autopartage.ch

Covoiturage

Beaucoup de voitures ne sont occupées que par une seule personne, et bon nombre de ces automobilistes partent du même endroit pour rouler vers la même destination. Pour favoriser le « covoiturage », un site Internet recueille gratuitement les demandes et les offres de passagers et de conducteurs qui aimeraient partager – régulièrement ou ponctuellement – leurs déplacements et leurs frais (région de Genève). www.covoiturage.ch

Pour en savoir plus

www.tcs.ch

Touring club suisse – la rubrique « Informations techniques » regroupe de nombreux renseignements utiles avant d'acheter un véhicule.

www.ate.ch

Association transports et environnement – pour la promotion des déplacements respectueux de l'environnement. Voir le guide « EcoMobiliste » pour l'achat écologique d'une voiture (www.ecomobiliste.ch).

www.upsa-ge.ch

Union professionnelle suisse de l'automobile – section genevoise.

Un bus = 60 voitures

Si les passagers d'un bus complet roulaient tous en automobile, il faudrait 60 voitures. En privilégiant les déplacements à pied, à vélo ou en transports publics, on offre à ses concitoyens non seulement de l'espace, mais aussi de l'air pur et du silence.



Déchets automobiles

Les batteries et l'huile de vidange sont des déchets dangereux. Grâce à la « taxe anticipée de recyclage » payée lors de l'achat d'une batterie neuve, le consommateur a le droit de déposer gratuitement ses batteries usagées dans tous les points de vente. La plupart des déchetteries communales acceptent l'huile de vidange usagée.

Pneus « verts »

Outre l'aspect sécurité, le choix des pneumatiques a un impact significatif sur la consommation de carburant (jusqu'à 6% d'économies possibles) et sur le bruit : à partir de 50 km/h, le bruit de roulement des pneus dépasse celui du moteur (www.geneve.ch/bruit/pneu.html). La durée de vie d'un pneu peut varier de 10000 à 40000 km, suivant la qualité de la gomme, le respect des indications de gonflage, le style de conduite et le réglage.

